



Clôture de succession

Par Fred001

Bonjour, nous sommes dans la succession de notre Maman depuis 18 mois. Deux appartements vont être mis en vente: vaut-il mieux clore la succession avant ou après la vente de ces biens immobiliers, tout en sachant qu'un des appartements ne se vendra pas vite? Merci de m'éclairer!

Par yapasdequoi

Bonjour,

Qu'appellez vous "cloture" ?

Si c'est la déclaration de succession, il faut vite la déposer, vous êtes déjà en retard (6 mois).

La vente des biens immobiliers par l'indivision permettra le partage entre héritiers(sortie de l'indivision successorale), chacun recevant sa part (s'il n'y a pas de contestation sur ce partage)

Par Fred001

Bonjour et merci pour votre réponse!

La notaire a indiqué "clôture de succession" mais il s'agit bien de la déclaration de succession. Il me semblait bien que nous étions bien en retard mais je n'arrive pas à faire accélérer le processus...

Cordialement.

Par yapasdequoi

La vente n'a pas d'influence sur la déclaration de succession.